

## INTREPIDE SAUVETAGE.

## PROTECTION DE SAINTE ANNE

On nous écrit de la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf :

Lundi soir, veille du jour de l'an, le village de cette paroisse, généralement si calme et si paisible, fut tout à coup mis dans l'émoi par le fait qu'un monsieur Trépanier, qui habite la maison de M. Cléophas Rochette, de Québec, située à quelques arpents à l'ouest de l'église, arrivait à toute vitesse dans le faubourg, disant qu'on entendait distinctement des cris de détresse venant du fleuve.

En effet, il n'y avait plus à s'y méprendre, la marée baissante rapprochait davantage les cris et les plaintes de plusieurs personnes qui demandaient du secours. D'ailleurs, une lumière que l'on agitait, désignait déjà l'endroit où se trouvaient les malheureux.

Immédiatement l'alarme donnée, on courut au rivage et au moyen de pelles, de haches, de pics, on réussit non sans difficultés, à dégager de la glace deux petites embarcations (flats) que l'on jeta à l'eau.

Quatre jeunes gens, MM. G. Bertrand, N. Delisle, P. Béland et U. Chayer les montèrent. La mer qui avait baissé, laissait déjà à nu la tête des énormes roches qui bordent les rives de la Pointe-aux-Trembles. Aussi que d'adresse et de soins ne fallait-il pas, pour diriger de nuit ces frêles nacelles à travers des récifs sur lesquels la glace emportée par un courant violent, venait se briser avec fracas.

Mais les cris ont cessé, et les embarcations reviennent en luttant contre la glace et la marée. Elles ont leurs naufragés qu'elles vont laisser dans l'instant sur le rivage.

En effet, sur les neuf heures, après quelques minutes de courage et d'efforts, nos marins déposent au milieu d'un grand nombre de citoyens rendus sur les lieux, cinq personnes plus mortes que vives, parmi lesquels